

Point 03 : Budget primitif 2025 - Budget principal - Budgets annexes - Autorisations de programme et crédits de paiements - Dispositions budgétaires, comptables et tarifaires

Intervention : Robin SALECROIX (Nantes)

Avant de répondre à Monsieur le Maire, permettez-moi de rebondir sur le sujet du budget. Évidemment, je répondrai aux interrogations de Monsieur Alain VEY.

Le budget, cela a été dit, c'est un acte politique fondateur. Fondateur pour un territoire, fondateur évidemment pour la majorité que nous sommes. Il s'inscrit, cela a été longuement évoqué, dans le contexte national que nous connaissons et notamment des ponctions opérées par l'État pour 2025 en direction des collectivités : 2,2 milliards de ponctions programmées, plus de 6 milliards si l'on compte l'ensemble des lignes et notamment si on se réfère aux évaluations de l'Association des maires de France. Cette ponction, je souhaitais le rappeler ici, est aussi injuste qu'inefficace parce que nos territoires sont à l'origine de plus de 70 % de l'investissement public de notre pays. Cela contribue, je le crois, à une relance économique vertueuse, à créer des emplois non délocalisables sur nos territoires et donc c'est bon à la fois pour nos habitants et aussi bon pour nos entreprises. Et là-dessus, je n'entends pas beaucoup Monsieur Guillaume RICHARD contester ces malheureuses orientations.

Et je le dis, autant effectivement il nous faut pouvoir contribuer au redressement des comptes publics, mais pour ce faire, il faudrait que le pouvoir en place là aussi regarde autant la colonne recettes du budget de l'État que la colonne des dépenses, notamment dans un pays qui distribue plus de 200 milliards d'euros par an d'aide aux entreprises sans aucune contrepartie ni sur le plan environnemental ni sur le plan social, pendant que plus de 300 000 emplois sont menacés à l'échelle de l'Hexagone.

Et effectivement, c'est dans ce contexte turbulent que nous soutenons avec le groupe des élus communistes et républicains, les orientations de ce même budget au service de nos habitants qui préparent l'avenir, que ce soit sur le volet évidemment du fonctionnement que de l'investissement, notamment sur les politiques publiques de l'eau et de l'assainissement. Je souhaitais souligner ici que depuis le début du mandat, grâce à notre engagement collectif mais aussi à l'écoute attentive de Madame la Présidente, nous avons opéré des inflexions majeures. Nous avons décidé dès le début de ce mandat de doubler les investissements dédiés à la politique publique de l'eau et de

l'assainissement, passant de 200 à 400 millions d'euros, et nous avons adopté il y a quelques mois encore un schéma directeur assainissement permettant de déployer plus de 800 millions d'euros sur la politique publique de l'assainissement sur les 15 prochaines années sur l'ensemble de l'agglomération. Je crois que cela atteste de la conscience aiguë que nous avons collectivement de l'importance de cette politique publique, d'autant plus quand la politique publique de l'eau est au cœur d'un certain nombre d'enjeux et de problématiques, que ce soit sur les sujets de la quantité ou de la qualité de la ressource en eau.

Moi, je souhaite ici passer un double message en guise de réponse à Monsieur le Maire de Basse-Goulaine mais aussi aux préoccupations de nos concitoyens. Le double message, c'est celui de la confiance et de l'action. Confiance tout d'abord dans l'eau du robinet de Nantes Métropole. L'eau du robinet, c'est le produit alimentaire du quotidien qui est le plus contrôlé dans le pays. Juste pour vous donner quelques chiffres : ce sont 3 000 analyses qui sont opérées par an à l'échelle de Nantes Métropole, aussi bien par l'exploitant, la métropole et sa régie publique de l'eau, que par les autorités sanitaires. 300 paramètres et molécules sont analysés à travers ces 3 000 analyses et une eau qui est délivrée 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, grâce avec l'engagement des plus de 500 agents du service public, 100 % conforme notamment aux réglementations sanitaires.

Pour autant, le second message, c'est celui aussi de la vigilance et de l'action face aux pollutions émergentes qui nous inquiètent toutes et tous, que ce soit pour aujourd'hui ou pour demain. Là-dessus, nous ne restons pas les deux pieds dans le même sabot. Nous travaillons notamment à l'actualisation des données d'analyse en lien avec les autorités sanitaires et en lien aussi avec les autres producteurs d'eau potable à l'échelle de notre agglomération et du département. Nous travaillons aussi à adapter nos infrastructures à ces pollutions lorsque c'est possible. C'était le sens de nos investissements majeurs, notamment sur l'usine de traitement d'eau potable avec plus de 90 millions d'euros dédiés à sa modernisation, mais aussi en travaillant à la question majeure du combat à la source de la production de ces mêmes pollutions émergentes, que ce soit dans l'industrie ou dans l'agriculture.

Un sujet a défrayé la chronique il y a encore quelques jours, c'est la présence d'un certain nombre de PFAS dans l'eau et notamment les TFA qui font partie de ces plus petites molécules de PFAS et qui sont utilisées notamment dans l'agriculture conventionnelle en guise d'herbicide, plus de 400 tonnes qui sont utilisées par an. Et évidemment, si on souhaite réduire de manière drastique la présence de ces molécules dans nos ressources en eau brute comme en eau potable, il faut réduire à la source la production de ces pollutions et cela nécessitera de pouvoir accompagner aussi la profession agricole. Parce que je crois qu'on ne doit jamais opposer les principes et les

enjeux de santé publique avec les enjeux aussi de souveraineté alimentaire qui doivent nous préoccuper tout autant dans un pays qui importe plus d'un légume sur deux que l'on consomme aujourd'hui en France.

Voici quelques éléments qui me permettent de répondre à Monsieur le Maire de Basse-Goulaine. Et puis, je terminerai peut-être en faisant encore un petit peu de politique, quitte à nuire à la concorde républicaine qui nous anime depuis le début dans cette belle assemblée. Mais pour répondre à Monsieur Richard, je pense qu'il aurait pu en rester à sa lecture politique du budget qu'il trouvait très satisfaisante. Je pense que c'était suffisant en termes de lecture du budget parce qu'un budget, c'est effectivement faire de la politique et pas seulement de la comptabilité. Notamment, ce que je comprends moins, c'est quand vous nous expliquez que vous êtes tout à fait satisfait des dépenses que nous opérons, y compris dans la politique publique que je viens d'évoquer, mais que nous ne ferions pas assez d'économies. Alors c'est peut-être la pensée complexe macroniste qui commence à déteindre sur vous, mais il faudra m'expliquer comment vous êtes satisfait de nos dépenses sans intégrer évidemment le volet des recettes et de la dégradation d'un certain nombre d'indicateurs financiers. C'est comme se satisfaire des investissements sur nos politiques publiques de mobilité, des transports, de l'assainissement, de l'eau, sans évidemment accepter qu'il y ait les travaux en face.

Donc je suis désolé, mes chers collègues, je crois que la période appelle à un petit peu de nuance, un petit peu de cohérence et évidemment la nuance peut s'exprimer à travers le vote de ce budget. Mais on ne peut pas se satisfaire des dépenses sans évidemment convenir de la nécessité des travaux qui sont déclinés ensuite pour pouvoir justement les mettre en œuvre, justement pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain sur l'ensemble de notre territoire.

Je vous remercie de votre attention